

[Home](#) > [Le Coran, une guérison et une miséricorde pour les Croyants](#) > [Sourate al-Jinn \(Chapitre 72\)](#) >

Les circonstances de la Révélation

Sourate al-Jinn (Chapitre 72)

La traduction du titre de la Sourate

Les Djinns ; Les Génies

Lieu de révélation

La Mecque

Ordre chronologique de sa révélation

Elle fut révélée après la Sourate al-A'raf (Chap. 7)

Nombre de versets

28 versets

Les mérites (thawab) de sa lecture

Quiconque lit cette Sourate, sera l'abri du mauvais œil, des souffles, des magies et des ruses des diables.

Recommandations pour sa lecture

Il est recommandé de la lire indifféremment tous les jours. De même il est recommandé de la lire le mercredi 14 fois, le lendemain (jeudi) 15 fois, le surlendemain 16 fois et ainsi de suite jusqu'au septième jour de la semaine afin d'obtenir d'Allah la satisfaction des besoins et l'écrasement des ennemis, des oppresseurs et des corrupteurs.

Ses effets curatifs et protecteurs

Quiconque boit l'eau de la transcription (avec du safran par exemple) de cette Sourate saisira tout ce qu'il entendra, triomphera de quiconque débattrait avec lui. De même la lecture de cette Sourate fait fuir les djinns de l'endroit où elle est lue. Si on la lit devant un gouverneur oppresseur, on sera à l'abri de son oppression.

D'autre part si on la lit sur des choses à conserver, elles seront préservées, et sur un captif, il sera élargi et sur un endetté, il sera acquitté. De même il est recommandé de la lire auprès d'un épileptique pour le sortir de l'état d'épilepsie.

La signification de sa lecture pendant le rêve

Quiconque se voit en train de lire cette Sourate en rêve, aura d'abord des difficultés dans ses moyens de subsistance, mais ne tardera pas à augmenter sa subsistance pour qu'il soit aisé. D'autre part, les djinns se soumettront à lui et il sera à l'abri de leur malveillance. Enfin, Allah lui inspirera une faculté de compréhension aiguë et très utile.

Le contenu de la Sourate

Cette Sourate traite, comme son titre l'indique, d'un genre de créatures invisibles à nos sens, les djinns. Tout en nous informant qu'il y a parmi les djinns, comme chez les humains, des croyants et des incroyants, elle raconte surtout l'histoire d'un groupe de ces êtres invisibles, qui ont cru à notre Prophète Mohammad (P), au Noble Coran et à la Résurrection.

Les Versets 1–19 sur les 28 que comprend la Sourate nous apprennent beaucoup de choses sur le monde des djinns et rectifient maintes croyances les concernant. La partie suivante de cette Sourate fait référence au monothéisme et à la résurrection. La dernière partie traite du Mystère dont on ne connaît que ce qu'Allah le permet.

Les circonstances de la Révélation

On peut résumer les circonstances de la révélation de la Sourate al-Djinn (vraisemblablement identiques à celle de la Sourate 46, Al-Ahqaf) comme suit :

1– Venant de la Mecque, le Prophète Mohammad (P) s'était rendu à Souq Akkadh à Taëf pour appeler les gens à l'Islam. S'étant buté au refus de ses interlocuteurs de répondre à son appel, il passa, lors de son voyage de retour, une nuit dans une vallée dénommée « La Vallée des Djinns » en lisant le Coran. Là un groupe de djinns après avoir écouté sa récitation, et cru en sa Prophétie se mirent à inviter les leurs à faire de même.

2- Selon Sahîh al-Bokharî et Sahîh Muslim citant Ibn 'Abbas : « Alors que le Prophète (P) récitait le Coran pendant la Prière de l'Aube, des Djinns, qui recherchaient la cause de l'interruption des nouvelles venant du Ciel, l'ont écouté et se sont dit : "Voilà ce qui s'est interposé entre nous et les nouvelles du Ciel". Après quoi, ils retournèrent vers les leurs pour leur communiquer ce qu'ils venaient d'entendre ».

3- Après le décès de son oncle et protecteur, Abu Talib, la situation du Prophète était devenue très critique à la Mecque. Il s'était résolu donc à partir pour Taëf dans l'espoir d'y trouver des partisans. Mais, les habitants de cette ville qui se sont montrés très hostiles à son Message, l'ont traité de menteur, persécuté et bombardé de pierres avec un tel acharnement que ses pieds se mirent à saigner. Aussi s'est-il réfugié dans un hameau, pour se remettre de sa fatigue et se reposer. Là, le serviteur du propriétaire de ce lieu dit, l'ayant vu, s'est converti à sa religion. En retournant la nuit vers la Mecque, le Prophète (P) s'est arrêté à Nakhlah pour accomplir la Prière de l'Aube. Quelques djinns originaires de Naçîbayn ou du Yémen, qui passaient par là l'entendirent réciter sa Prière et crurent en son Message. ¹

¹. Al-Amthal fî Tafsîr Kitâb-illâh al-Monazzal, Cheikh Nâçir Makârim Chîrâzî, vol. 19, p. 75.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-coran-une-gu%C3%A9rison-et-une-mis%C3%A9ricorde-pour-les-croyants/sourate-al-jinn-chapitre-72#comment-0>